

Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

GUIDE D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



Décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE BIENVENUE.....	4
2.	PRÉSENTATION DU CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST	5
2.1.	Notre établissement	5
2.2.	Médias sociaux	6
2.3.	Notre mission, notre vision et nos valeurs	7
3.	LE TERRITOIRE DU CISSSMO ET SES INSTALLATIONS.....	9
4.	RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE	10
4.1.	La plateforme Clicstage	10
4.2.	Clicstage - Tuile « Documentation »	10
4.3.	Votre dossier de stage	11
4.4.	Tenue vestimentaire	12
4.5.	Carte d'identité.....	12
4.6.	Stationnement	12
4.7.	Accès à un véhicule	13
4.8.	Prévention, promotion et mieux-être au travail	13
4.9.	Prévention des infections	13
4.10.	Mesures d'urgence et de sécurité civile.....	15
5.	VOTRE STAGE	16
5.1.	Première étape	16
5.2.	Votre superviseur de stage et son équipe	16
5.3.	En cas d'absence.....	16
5.4.	En cas de problème	16
5.5.	Accès informatique, équipement, installations et autres	17

5.6. Casiers ou espace de rangement.....	17
5.7. Utilisation d'appareils électroniques	17
5.8. Le télétravail	17
5.9. La fin de votre stage	17
6. VOUS ÊTES LA RELÈVE DE DEMAIN	18
6.1. Joindre les rangs du CISSSMO pendant ou après vos études	18
6.2. Une carrière en santé avec des gens de cœur	18
6.3. Une expérience de stage enrichissante	19
7. TOUS LES AVANTAGES ET SERVICES OFFERTS À NOS EMPLOYÉS	19
7.1. Avantages sociaux	19
7.2. Une foule de services!.....	20
8. TRAVAILLER AU FUTUR HÔPITAL DE VAUDREUIL-SOULANGES, C'EST... ..	21

1. Mot de bienvenue



Cher stagiaire,

Bienvenue dans l'aventure !

Ici, chaque journée est une occasion de grandir, d'explorer et de te dépasser. Soyez curieux, impliqué et ouvert aux rencontres.

Vous verrez, c'est souvent dans les petits moments du quotidien qu'on apprend le plus.

Nous sommes heureux de vous avoir avec nous !

L'équipe de la coordination des stages

Cliquez sur l'image pour visionner les témoignages de stagiaires



2. Présentation du CISSS de la Montérégie-Ouest

2.1. Notre établissement

Offrant des services spécialisés en milieux hospitaliers, des soins courants de première ligne et des services généraux, le CISSS de la Montérégie-Ouest se dédie également aux soins en centre d'hébergement de longue durée et aux services spécialisés en réadaptation. À ce titre, l'organisation assure une responsabilité régionale en réadaptation pour une clientèle ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou une dépendance.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) a été formé le 1^{er} avril 2015, à la suite de la fusion des Centres de santé et de services sociaux de Jardins-Roussillon, du Suroît, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges, des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) de la Montérégie-Est, des Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR), du Centre Montérégien de Réadaptation (CMR), de même que les centres de réadaptation en dépendance Le Virage et Foster.

Nombre d'employés au total	11 000
Nombre d'employés en soins	2 600
Nombre d'employés paratechniques, services auxiliaires et de métier	3 400
Nombre de techniciens et de professionnels de la santé et des services sociaux	3 000
Nombre d'employés administratifs	1 550
Nombre de gestionnaires	450
Nombre de médecins	566
Nombre d'installations au total	plus de 115
Nombre d'hôpitaux	3
et en construction	1

Nombre de CHSLD	11
et de maisons des aînés et alternatives (en construction)	2
Nombre de CLSC	12
Nombre d'installations en centre de réadaptation en déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme	36
Nombre d'installations en dépendance	9
Nombre de centres de réadaptation en déficience physique	14
Nombre de résidences à assistance continue	17
Nombre de centres de services ambulatoires	4
Nombre de centres de services ambulatoires de santé mentale	3
Nombre de groupes de médecine de famille (GMF)	18
Nombre de groupes de médecine de famille universitaire (GMF-U)	1
Nombre de groupes de médecine de famille réseau	2

* Données en date d'août 2023

Notre CISSS compte 18 fondations qui l'appuient dans sa mission d'améliorer l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins et des services de santé offerts à la population de la Montérégie. Il s'agit de partenaires indispensables au maintien de soins et de services répondant aux besoins de notre population. Un grand nombre de bénévoles s'affairent chaque jour au sein des différentes installations du CISSS.

2.2. Médias sociaux

Restez au courant de tout ce qui se passe dans l'organisation en vous abonnant aux différents médias sociaux alimentés par la Direction des communications et des affaires publiques (cliquez sur les liens en bleu et soulignés ci-dessous) :

- Notre page [Facebook populationnelle](#);
- Notre groupe privé [Facebook pour les employés](#) (vous pouvez publier des messages de reconnaissance, partager des activités réalisées en équipe, souligner de bons coups ou simplement interagir avec vos collègues);
- Notre page [LinkedIn](#);
- Notre compte [Instagram](#);
- Notre compte [YouTube](#);
- Notre chaîne [Vimeo](#).

Les plateformes du futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges :

- [Page Facebook](#);
- [Page LinkedIn](#).

Sachez qu'un commentaire positif peut faire toute la différence sur la visibilité d'une publication. Vous pouvez participer à faire rayonner notre organisation, puis, n'hésitez pas à utiliser le **mot-clic : #cisssmo**.

À noter que les réseaux sociaux sont accessibles uniquement sur les appareils non connectés au réseau interne. Une politique et un rappel des directives sont disponibles sur l'intranet. Avant de publier, commenter et partager une publication, il vaut mieux les consulter en cliquant [ici](#).

2.3. Notre mission, notre vision et nos valeurs

En janvier 2016, la Direction générale du CISSSMO, avec l'ensemble du comité de direction et de nombreux acteurs au sein de notre organisation, a effectué des travaux de réflexion stratégique dans le but d'adopter une mission, une vision ainsi que des valeurs organisationnelles. Ce [document de référence](#) présente le fruit de cette démarche.

2.3.1. Notre mission

La mission de notre organisation, en lien avec celle du ministère de la Santé et des Services sociaux, consiste à maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

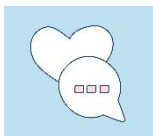
2.3.2. Notre vision

Des soins de santé et des services accessibles et efficaces qui s'adaptent aux besoins des Québécois.

2.3.3. Nos valeurs

Cinq valeurs en équilibre et interdépendantes animent notre établissement. Si le CISSSMO a décidé de faire siennes ces valeurs et d'amener l'ensemble des personnes œuvrant dans notre organisation à les partager, c'est parce qu'elles sont gages d'un ancrage et d'une mobilisation forte.

- **La Bienveillance :** relations basées sur respect de tous.



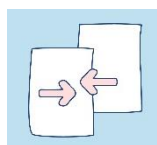
Démontrer un souci pour les autres et entretenir des l'écoute et des échanges courtois qui témoignent du

- **La Collaboration :** Travailler ensemble, communiquer nos idées et encourager le partage d'expertise entre nous tous dans le but d'atteindre nos résultats collectifs.



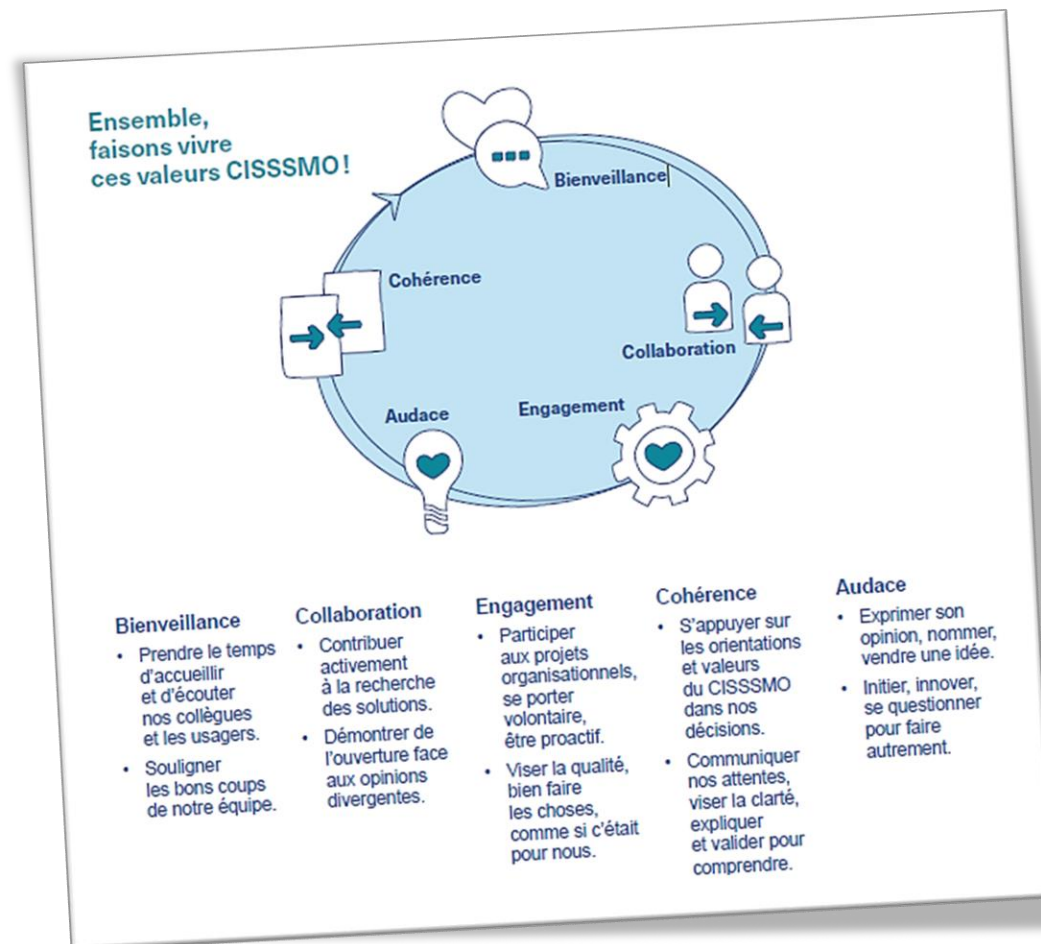
- **L'Engagement :** S'impliquer et contribuer activement pour concrétiser nos ambitions, respecter nos obligations professionnelles et développer un sentiment d'appartenance fort.

- **L'Audace** : Se donner un espace pour innover dans nos façons de faire, afin de réaliser nos ambitions.



- **La Cohérence** : Décider et agir avec pertinence et équité, et être solidaire de nos orientations communes.

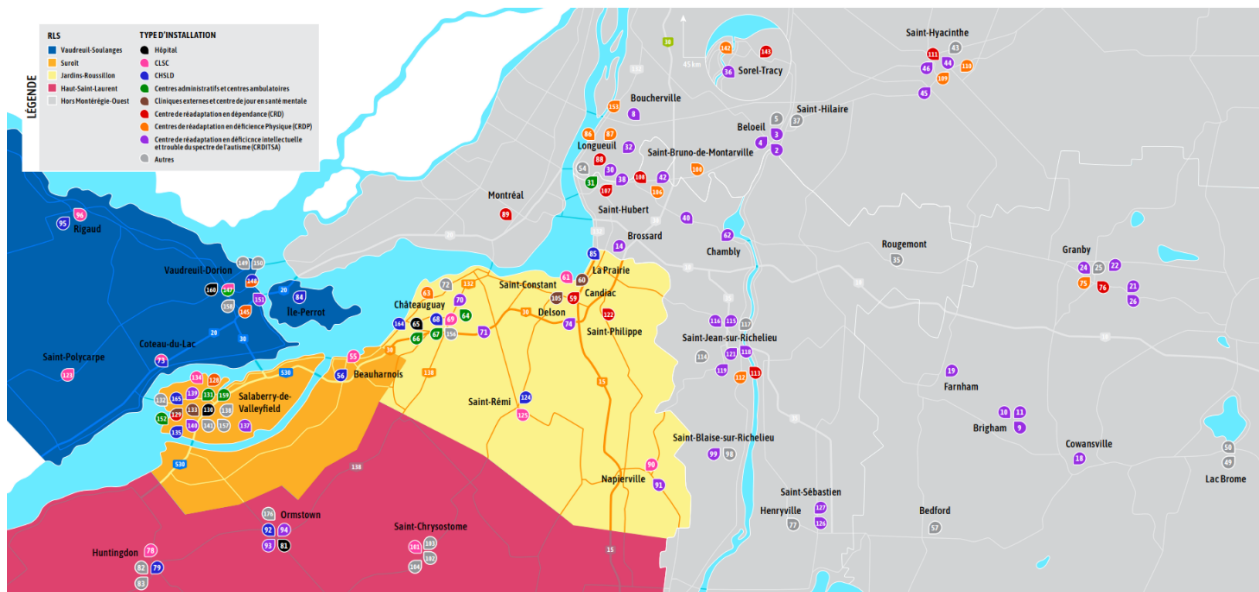
Des individus engagés qui s'approprient les valeurs et qui comprennent leur pertinence contribuent nécessairement à une culture organisationnelle solide et inspirante. Nous vous invitons tous à faire vivre ces valeurs organisationnelles au quotidien!



2.3.4. Le code d'éthique

Le code d'éthique présente les conduites attendues des intervenants et des usagers, basé sur nos valeurs organisationnelles, les droits des usagers et notre approche de partenariat avec l'utilisateur et ses proches. Ces valeurs qui sont la bienveillance, la collaboration, l'engagement, l'audace et la cohérence, constituent la base de notre mission et nous permettent d'avancer vers un objectif commun.

3. Le territoire du CISSMO et ses installations



Le CISS de la Montérégie-Ouest est situé dans la partie ouest de la Montérégie et offre des services généraux et spécialisés à près de 504 402 habitants. Il couvre une superficie de 3 727 km² qui recoupe totalement ou partiellement cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Roussillon, Jardins-de-Napierville, Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent et Vaudreuil-Soulanges.

De plus, par sa mission régionale, le CISS de la Montérégie-Ouest assure les services à la population en réadaptation physique, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et en dépendance. Plusieurs de nos installations se retrouvent sur le territoire de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est et un centre externe de dépendance à Montréal.

Le territoire de la Montérégie-Ouest est en forte croissance démographique et les besoins en matière de soins et de santé sont en forte évolution. Cela se traduit par des projets majeurs d'infrastructures avoisinant les 3 milliards de dollars, tels que la construction d'un nouvel hôpital de 404 lits, la mise sur pied de deux maisons des aînés et alternatives totalisant 216 places, la modernisation des urgences des Hôpitaux du Suroît et d'Anna-Laberge.



4. Responsabilités du stagiaire

4.1. La plateforme Clicstage

Depuis janvier 2023, la plateforme de gestion des stages Clicstage a été mise en fonction afin de faciliter le traitement et le suivi des dossiers de stages. Clicstage est accessible sur le site Internet <https://emplois-ciassmo.ca/formation-et-stages>, ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://ciassmo.clicstage.ca/auth/login>. Tout est maintenant rassemblé dans un seul lieu. Les étudiants doivent créer leur profil et leur demande. Les coordonnateurs du CISSSMO continuent de les recevoir par cette plateforme et le traitement est en partie automatisé. Vos questions peuvent être adressées à l'adresse courriel : stages.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca.

4.2. Clicstage - Tuile « Documentation »

La tuile « **Documentation** » de Clicstage est mise à jour régulièrement. Les informations que vous y retrouvez sont essentielles au bon déroulement de votre stage, à commencer par les **formations obligatoires (voire le point 4.9.1 ci-dessous)** qui doivent être faites avant le début de votre stage ou le jour 1. Notez que ces informations sont également disponibles sur l'intranet à la page Stages en cliquant sur le lien suivant : [Consignes pour les stages | Intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest](#)



Les guides et procédures vous aideront à naviguer sur Clicstage de façon efficace et à comprendre tout le processus des stages. Nous vous encourageons à les consulter.

Les directives pour les stages vous renseignent sur les recommandations du MSSS en matière de prévention et contrôle des infections, incluant les formations exigées pour la tenue de votre stage. Ces directives sont mises à jour chaque session. La procédure d'abonnement au stationnement, la carte du territoire du CISSSMO, l'affiche de surveillance des symptômes de la COVID-19 et le présent Guide d'accueil complètent les informations de cette section.

Information additionnelle :

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce lexique des mots clairs en santé, afin d'utiliser un langage clair pour vous faire comprendre! : [Lexique des mots clairs en santé](#)

*À l'origine, ce lexique a été développé par la **Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal** en collaboration avec l'équipe de promotion de la santé du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

4.2.1. Politiques

Les principales politiques en matière de savoir-être du CISSSMO sont publiées dans cette section afin de vous rappeler l'importance des comportements à promouvoir en tout temps, notamment :

- Civilité et prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
- Politique sur l'usage de l'alcool et des drogues
- Politique sur l'utilisation des médias sociaux
- Code d'éthique du CISSS de la Montérégie-Ouest
- Loi 14 visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail

4.2.2. Frais de déplacement

Toute dépense encourue dans le cadre des fonctions du stagiaire et préalablement autorisée par le supérieur immédiat est remboursable à l'aide du formulaire de demande de remboursement de frais de déplacement. Vous trouverez ce formulaire sur l'intranet en cliquant sur le lien ci-après de la page [Stages](#), sous l'onglet « Je suis un stagiaire », « Remboursement des frais de déplacement » ainsi que sur Clicstage en cliquant [ici](#). Pour que le remboursement soit déposé dans votre compte bancaire, vous devez joindre le formulaire « Transfert électronique de fonds ».

Les factures détaillées doivent être jointes à la demande de remboursement. Si vous ne pouvez pas numériser vos documents, vous devez envoyer votre formulaire et les pièces justificatives brochées à l'arrière du formulaire à l'adresse suivante :

Compte de dépenses - Service des comptes à payer CISSMO
Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
80, rue du Marché
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1P5

Pour les questions concernant le suivi des remboursements :
(450) 373-4818, poste 605
compte.depenses.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

4.3. Votre dossier de stage

Il est de votre responsabilité de tenir votre dossier Clicstage à jour; de remplir la documentation demandée et d'y déposer vos documents, tels que votre CV, votre lettre de présentation et le résumé (ou votre cahier) de stage. Chaque tuile de la page d'accueil doit être ouverte et répondue adéquatement.

Votre **déclaration des antécédents judiciaires ainsi que les autres formulaires** sont en ligne sur Clicstage. S'ils ne sont pas remplis, votre dossier affiche « incomplet »; un rappel par courriel vous est transmis de façon automatique jusqu'à ce qu'il soit complet.

4.3.1. Les stages en soins infirmiers (HSPNet)

Tous les stagiaires en soins infirmiers (SI, SASI, APED, IPS), de groupe ou en préceptorat, doivent déposer leurs documents sur la plateforme Clicstage. Un code de stage vous sera transmis pour procéder à la création de votre compte Clicstage et au dépôt de vos documents. Veuillez consulter le document « Procédure Création Étudiant » ou le coordonnateur de stage de votre établissement d'enseignement.

4.3.2. Les stages auprès de la petite enfance

À noter que tous les stagiaires qui doivent se déplacer dans les centres de la petite enfance dans le cadre de leur stage doivent avoir une attestation d'absence d'antécédents judiciaires (ou absence d'empêchement) délivrée par un organisme réglementé, tel que la Sûreté du Québec, un service de police ou autre. **Le stagiaire est responsable d'obtenir cette attestation.** Informez-vous auprès de votre superviseur de stage. Vous pouvez consulter les sites Internet suivants pour plus d'informations :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/verification-absence-empechement/Pages/index.aspx>.

Et

<https://www.sq.gouv.qc.ca/services/services-en-ligne/verification-casier-antecedents-judiciaires/>

4.4. Tenue vestimentaire

En tout temps, et ce, même en rencontre virtuelle, le port de vêtements adaptés à notre mission doit répondre aux normes de décence, de bienséance, d'éthique professionnelle, de respect de notre clientèle ainsi qu'aux normes de sécurité reconnues. En ce sens, voici quelques exemples de ce qui ne peut pas être toléré :

- Culotte courte (short), mais, le bermuda aux genoux est permis
- Mini-jupe
- Camisole (exemple : à bretelles de type spaghetti)
- Chandail ou tout type de haut décolleté, découvrant l'abdomen, la poitrine et/ou transparent
- Chapeau ou casquette (sauf si équipement de protection individuelle)
- Les pantalons collants et/ou transparents de type entraînement
- Les pantalons à taille basse (tolérés si l'abdomen est couvert)
- Chaussures inadaptées au travail à effectuer (exemple : sandales de plage)

Veuillez noter qu'en fonction des normes de prévention des infections, d'hygiène sanitaire et de santé et sécurité au travail, des exigences particulières concernant le code vestimentaire peuvent être édictées dans chaque secteur d'activités et que votre gestionnaire pourrait vous demander de modifier votre tenue vestimentaire si celle-ci lui semble non conforme.

De plus, selon votre milieu de stage, des équipements de protection individuelle (ÉPI) pourraient être requis et fournis par le milieu de stage. Informez-vous à votre superviseur.

4.5. Carte d'identité

En tout temps, les stagiaires doivent porter de façon visible leur carte d'étudiant en guise d'identification. Le CISSS de la Montérégie-Ouest ne fournit aucune carte d'identité.

4.6. Stationnement

Les stagiaires non rémunérés au CISSS de la Montérégie-Ouest n'ont pas à payer les frais de stationnement de nos installations. Le stagiaire doit obtenir un permis de stationnement sur la plateforme d'abonnement en ligne suivante : <https://cisssmo.spaq.com/auth/login/email> (voir le document « **Procédure d'abonnement en ligne Stationnement Stagiaires** » à l'onglet Guides de la tuile « Documentation »). En cas de difficulté, vous devez contacter le service du stationnement à l'adresse courriel **stationnement_vignette.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca**. Nous vous recommandons d'effectuer votre demande au moins 10 jours avant le début de votre stage.

Important : Si la fin de votre stage est reportée, il sera important d'aviser le Service des stationnements à l'adresse ci-dessus afin de demander une prolongation de votre permis de stationnement.

4.7. Accès à un véhicule

Les déplacements auprès de la clientèle, des milieux de vie, d'autres installations du CISSSMO, etc. sont une réalité pour la majorité des titres d'emploi. Il est fortement recommandé d'avoir accès à un véhicule, voire même exigé. L'absence de véhicule limite les possibilités de stage que nous pourrions vous offrir. Notez cependant que les stages administratifs et les stages en milieux d'hébergement ou hospitalier ne requièrent pas ou peu l'utilisation d'un véhicule.

4.8. Prévention, promotion et mieux-être au travail

Le CISSS de la Montérégie-Ouest s'engage à offrir un milieu sain, sécuritaire et propice à la santé et au bien-être dans le respect des valeurs organisationnelles. La procédure découlant de cette politique est disponible sur l'intranet en cliquant sur [ce lien](#). Elle vise à renforcer une culture de prévention et de promotion de la santé et du bien-être des personnes au travail dans le respect de leur intégrité physique et psychologique et de la performance de l'organisation.

Tout un chacun est responsable de déclarer un événement accidentel ou une situation à risque. Un processus important qui, par l'enquête et l'analyse, permet de mettre en place les mesures correctives et préventives nécessaires à un milieu de travail sain et sécuritaire. La réalisation de cette démarche doit être menée dans le respect des personnes et dans un esprit de collaboration.

4.8.1. En cas d'accident ou incident au travail

- Aviser son supérieur immédiat
- Remplir le questionnaire « Évaluation de l'exposition - Recueil des informations » que vous trouverez en cliquant sur [ce lien](#).
- Remplir le formulaire « **Déclaration d'un événement accidentel - Section A** » et le remettre à son supérieur immédiat (qui doit ensuite remplir le formulaire « Enquête et analyse d'un événement accidentel - Section B »).
- Contacter l'infirmière clinicienne du Service de prévention, promotion et mieux-être au travail au 450 699-2425 poste 6063 pour l'aviser de l'événement, le plus rapidement possible.

4.9. Prévention des infections

Les infections nosocomiales ou « infections acquises au cours d'un épisode de soins administrés par un établissement du réseau de la santé » ont des conséquences majeures, tant physiques que psychologiques, chez les usagers et leurs proches. Le rôle du Service de prévention et contrôle des infections vise, entre autres, à promouvoir et soutenir les bonnes pratiques en vue de réduire le risque associé aux infections nosocomiales. Parmi les mesures recommandées, l'hygiène des mains demeure un élément incontournable. Chacun des intervenants est invité à faire une priorité le respect des pratiques de base et des précautions additionnelles. Différents outils et affiches sont disponibles et **vous êtes invité à consulter les politiques et procédures émises par le Service de prévention et contrôle des infections sur l'intranet en cliquant sur [ce lien](#).**

La prévention des infections c'est l'affaire de tous!

Le document « Directives des stages » dans la tuile « Documentation », disponible également sur l'intranet, précise la mise en application des recommandations du MSSS lors des stages au CISSMO. Entre autres, les formations obligatoires ci-dessous.

4.9.1. Formations obligatoires

En plus des formations ci-dessous, certaines autres pourraient être demandées selon le milieu de stage. Notez que ces formations sont optionnelles si elles ont déjà été faites lors d'un stage récent ou dans votre milieu d'enseignement.

ENA-Partenaires : utilisez votre adresse courriel personnelle pour vous créer un compte. Lien vers la plateforme : fcp-partenaires.ca.

ENA Provincial : un compte unifié (AD) est nécessaire. Vous référer à votre enseignante pour obtenir vos accès. Lien vers la plateforme : <https://fcp.rtss.qc.ca/>

Accessibilité des formations	
ENA Partenaires	• Pour les stages en milieu administratif : ○ Hygiène des mains (50 min.) (ENA No 3890). • Pour les stages en milieu clinique (toute personne offrant des soins et services à un usager) : ○ Pratiques en prévention et contrôle des infections — Formation abrégée (1h15) (ENA No 10540) ; ○ Nettoyage et désinfection des équipements de soins (0h35m) (ENA No 1918)
ENA Provincial	• Pour les stages en milieu administratif : ○ Hygiène des mains (50 min.) (ENA No 3890). • Pour les stages en milieu clinique (toute personne offrant des soins et services à un usager) : ○ Nettoyage et désinfection des équipements de soins (0h35m) (ENA No 1918) ○ Détecter une personne vulnérable au suicide et l'accompagner adéquatement (0h30m) (ENA No 11000) seulement pour les stages d'une durée de plus de 5 semaines (15 quarts).
Intranet	• Pour les stages en milieu clinique (toute personne offrant des soins et services à un usager) : ○ Formation PCI- stagiaires (0h30m) https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/capsule-de-formation-pci-stagiaires.

Plusieurs capsules vidéo sur la prévention et le contrôle des infections sont également disponibles sur l'intranet à la page [Prévention et contrôle des infections](#) (cliquer sur le lien).

Cliquez sur l'image pour visualiser la capsule vidéo



4.10. Mesures d'urgence et de sécurité civile

Relevant de la Direction générale, la coordination des mesures d'urgence et de sécurité civile (CMUSC) se définit par son approche globale et intégrée qui considère tous les risques ainsi que son caractère transversal. Elle implique un partenariat avec l'ensemble des directions et des services de l'organisation ainsi que des organisations externes.

Les différents volets couverts par le service des mesures d'urgence et de sécurité civile sont :

- Plan de sécurité civile (PSC)
- Mesures d'urgence et continuité opérationnelle
- Services aux sinistrés mission Santé
- Prévention incendie
- Plan d'intervention spécifique (PIS) - chaleur extrême
- L'application Echo : un outil pour vous informer

Le code d'alerte - Couleurs	
Le code de couleurs, entériné par le MSSS, est utilisé comme code d'alerte au CISSS de la Montérégie-Ouest.	
Il est utilisé pour signifier rapidement à l'ensemble du personnel présent dans une installation qu'une situation d'urgence a cours.	
Vous le retrouverez à l'endos de votre carte d'identité.	
Brun	Déversement de matières dangereuses
Rouge	Incendie
Noir	Collis suspect ou appel de menace
Gris	Fuite toxique externe
Jaune	Usager manquant
Vert	Évacuation
Orange	Réception massive d'usagers ou de blessés
Blanc	Usager violent
Bleu	Arrêt cardiaque
Rose	Arrêt cardiaque pédiatrique
Argent	Usage menaçant d'une arme à feu

Entre autres, les mesures d'urgence visent à déployer des actions afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel et de maintenir les services essentiels à ceux-ci, notamment le numéro d'urgence 5555, les supports d'information en mesures d'urgence (SIMU), etc.

Des formations pour les employés et les nouveaux employés sont prévues régulièrement.

Des supports d'information en mesure d'urgence (SIMU) sont implantés dans nos installations. Nous vous invitons à les repérer et les consulter afin de vous familiariser avec les étapes à suivre lors de mesures d'urgence. Il existe deux types de SIMU, soit celui de la « Personne en autorité » et celui de « Chef de secteur », chacun ayant un rôle et des responsabilités différents.

Pour tous les détails, visitez la page intranet en cliquant sur ce lien : [ce lien](#).

5. Votre stage

5.1. Première étape

Avant d'avoir été confirmé, un premier contact avec votre superviseur de stage aurait dû avoir lieu, dans le cas contraire, nous vous recommandons de contacter votre milieu de stage. Les coordonnées vous sont communiquées par courriel lorsque le stage est confirmé. Vous pourrez ainsi faire connaissance avec votre superviseur de stage et en apprendre davantage sur votre milieu. Vous pourrez en profiter pour régler les modalités d'accueil.

Nous faisons tout en notre possible pour vous offrir un stage qui correspond à vos attentes. Votre dossier Clicstage doit spécifier vos choix. Vos documents doivent être inclus afin de ne pas retarder le processus de jumelage. Il peut arriver que nous ne puissions répondre exactement à vos critères de sélection, dans ce cas, nous pourrions proposer votre candidature à un milieu se rapprochant le plus possible de vos choix.

Le courriel de confirmation vous laisse encore le choix de revenir sur votre décision. Il sera important d'aviser les personnes suivantes le plus rapidement possible par courriel, car tout est mis en œuvre pour préparer votre arrivée :

- **Les coordonnateurs de stages du CISSSMO à l'adresse courriel suivante :**
stages.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca;
- **Le superviseur de stage du CISSSMO (voir le courriel de confirmation);**
- **Le coordonnateur de stages de votre établissement d'enseignement.**

5.2. Votre superviseur de stage et son équipe

Votre superviseur de stage est responsable de préparer votre accueil et de vous présenter à son équipe. Dans plusieurs secteurs, c'est toute l'équipe qui participe à la réussite du stagiaire et se porte disponible pour aider le stagiaire en cas de besoin. Il vous présentera son milieu de travail, ses tâches et tous les détails en lien avec son métier. Le gestionnaire devrait être présent lors de votre première journée ou dans les jours suivant votre arrivée. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

5.3. En cas d'absence

Vous devez informer votre superviseur de stage ainsi que votre enseignant-superviseur de stage. S'il faut reprendre ces absences pour répondre aux exigences de votre stage, des arrangements pourront être pris directement dans le milieu de stage. Si votre absence se prolonge ou que vous devez mettre fin à votre stage, il est impératif d'en aviser votre coordonnateur de stage qui doit nous confirmer l'annulation de celui-ci.

5.4. En cas de problème

Il arrive parfois que des difficultés surviennent en cours de stage. Il est impératif de discuter de ces difficultés avec votre superviseur de stage et votre enseignant-superviseur. Si cela s'avère nécessaire, la situation devrait être rapportée au gestionnaire du milieu de stage. Ce dernier (ou le

superviseur de stage) doit nous informer de toute situation problématique qui entraîne des conséquences à votre stage (voire suspension, annulation ou autres mesures).

5.5. Accès informatique, équipement, installations et autres

Les demandes d'accès informatique, d'équipements, d'accès aux installations et autres seront faites au préalable par votre milieu de stage. C'est à votre superviseur de stage de s'assurer que vous aurez accès à un espace de travail, aux équipements dont vous aurez besoin, etc. Un montant de sécurité pourrait vous être demandé dans certains cas, par exemple une carte d'accès magnétique. Celui-ci vous est remis à la fin de votre stage lorsque vous rapportez les équipements en question.

5.6. Casiers ou espace de rangement

Des casiers (en milieu hospitalier et d'hébergement) ou des espaces pour le rangement de vos effets personnels vous seront indiqués. Nous vous rappelons l'importance de n'apporter que le strict minimum sur les lieux de travail. Pour les stages à l'hôpital du Suroît ou l'hôpital Anna-Laberge, vous pouvez faire la demande de casier par courriel à cette adresse securite.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca. Vous recevrez votre numéro de casier ainsi que le code du cadenas par courriel.

5.7. Utilisation d'appareils électroniques

L'utilisation de vos appareils électroniques, tels que votre téléphone cellulaire ou votre tablette est proscrit sur votre lieu de travail à moins que son utilisation soit permise par le gestionnaire de votre milieu de stage pour effectuer certaines tâches comme communiquer avec vous lorsque vous êtes à l'extérieur de votre point de service.

5.8. Le télétravail

Plusieurs employés jouissent des avantages du télétravail volontaire. C'est une réalité pour plusieurs employés. Le gestionnaire de votre milieu de stage et votre superviseur pourront vous donner les détails sur la manière de communiquer dans de telles situations et si vous pouvez être admissible au télétravail.

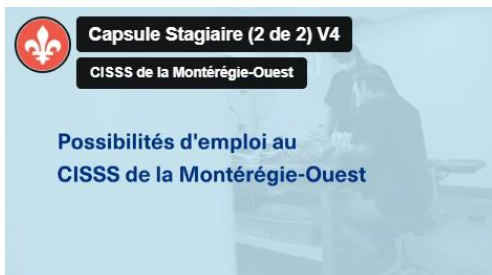
5.9. La fin de votre stage

Votre stage tire à sa fin. Dans un souci de constante amélioration et en toute confidentialité, vous êtes invité à remplir le sondage sur l'évaluation de votre milieu de stage. Allez sur Clicstage et cliquez sur la tuile :



Chaque année, nous récompensons les stagiaires qui auront rempli le sondage par des tirages intéressants.

6. Vous êtes la relève de demain



Cliquez sur l'image pour visionner la capsule

Au CISSSMO, nos étudiants.es et nos stagiaires évoluent dans une organisation qui a à cœur leur formation et leur développement de carrière. Nous accueillons la relève du futur de la santé au Québec. Nous accueillons les idées, la nouveauté et la diversité, et ce dans des milieux inclusifs et respectueux.

<https://emplois-cisssmo.ca/travailler-au-cisssmo>.

6.1. Joindre les rangs du CISSSMO pendant ou après vos études

Que ce soit pendant ou après vos études, visitez notre site Internet, indiqué ci-dessus, vous pourriez y trouver un emploi intéressant. Parlez de vos champs d'intérêt avec votre superviseur de stage ou encore avec votre gestionnaire.

Si vous le souhaitez, nous vous invitons à remplir le formulaire d'intérêt dans l'onglet « **Un emploi au CISSSMO vous intéresse?** », [cliquez ici](#). À la page des [stages de l'intranet](#), consultez la section « **De stagiaire à employé – processus d'embauche** » pour en apprendre davantage.

Nous communiquerons avec votre superviseur de stage vers la fin de votre stage afin d'en apprendre davantage sur votre performance. L'équipe d'acquisition de talents pourra dès lors établir un premier contact avec vous pour discuter des occasions d'emploi qui s'offrent à vous. Il n'y a aucune obligation associée à ce processus.

6.2. Une carrière en santé avec des gens de cœur

Le CISSS de la Montérégie-Ouest mise sur le maintien et le développement des compétences de l'ensemble du personnel. Pour favoriser l'engagement de chacun, il est important que le personnel ait accès à des moyens lui permettant de maintenir et d'accroître ses connaissances et de développer de nouvelles compétences et habiletés dans l'exercice de ses fonctions.

En tant qu'employé, vous aurez accès aux différents programmes de formations, tels que des formations organisationnelles et obligatoires, cliniques, de développement professionnel, ou encore, en bureautique et linguistique, ainsi qu'à des programmes études-emploi.

Un nouveau projet unique dans le réseau de la santé, soutenu par le MSSS et Santé Québec, est mis en place dans notre organisation. Les services en apprentissage, stage et espaces d'apprentissages/simulation ont pour objectif d'agir directement sur la formation de la relève en offrant un environnement d'apprentissage stimulant. Il proposera également aux étudiants et aux employés un cheminement de carrière leur permettant une perspective d'avancement professionnel. Il est soutenu par la Direction des ressources humaines, du développement organisationnel et de l'apprentissage (DRHDOA) ayant pour mission que les savoirs améliorent sans cesse la santé globale et créent de l'impact pour le CISSSMO et notre société.

Pour que votre
humanité
s'exprime pleinement



6.3. Une expérience de stage enrichissante

Un accueil et une intégration adaptée : Dès votre arrivée, vous êtes accompagné selon vos besoins. Vous serez jumelé à une personne qualifiée qui vous épaulera à long terme.

Votre réussite de l'examen de l'Ordre : Vous êtes employé et étudiez en soins infirmiers? Trois jours de formation payés sont prévus pour vous préparer à l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Des valeurs importantes : Profitez d'une culture de stage où les valeurs comme le respect, l'équité, la collaboration et l'excellence de l'enseignement sont au premier plan.

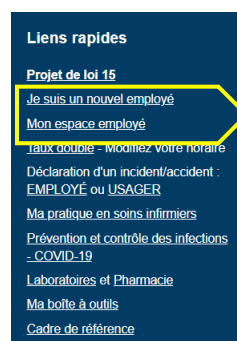
Des défis à votre hauteur : Le stage permet de relever des défis pertinents, reconnus pour votre carrière, et qui enrichissent votre formation scolaire.

Bien plus qu'un stage : Le CISSSMO vous offre l'occasion de vous dépasser, de faire valoir vos idées, d'innover.

7. Tous les avantages et services offerts à nos employés

L'endroit de référence pour tout trouver est l'intranet. Vous y aurez accès à partir du réseau informatique du CISSSMO dès votre premier jour en utilisant les codes d'accès que vous recevrez dans le courriel d'actualisation du stage.

Consultez les « Liens rapides » et en particulier les deux onglets suivants : « Je suis un nouvel employé » et « Mon espace employé ». Vous aurez un pas d'avance sur vos connaissances de votre « futur » employeur.



7.1. Avantages sociaux

- Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP);
- Un minimum de quatre semaines de vacances annuelles;
- 22,6 jours de congés de maladie et fériés par année;
- Des congés sociaux (naissance, décès, déménagement, etc.);
- Un programme d'assurances collectives complet.

7.2. Une foule de services!

Les employés et les gestionnaires de notre organisation ont accès à un éventail de services pour les accueillir, les intégrer, assurer leur bien-être et leur développement professionnel ainsi que des programmes de reconnaissance. Certains de ces services sont également accessibles à nos stagiaires.

Cliquez sur ce lien : [Marque employeur - Pour que votre humanité s'exprime pleinement | Intran... \(rtss.qc.ca\)](#) pour prendre connaissance de la gamme de services que nous offrons. Entre autres, vous pourrez accéder aux capsules vidéo inspirantes et au feuillet de la promesse employeur. Vous serez étonné.

7.2.1. Bien-être et sécurité

LifeSpeak : est une plateforme pour le mieux-être. Elle offre des formations gratuites portant sur des sujets variant de la santé mentale à la prévention en matière de santé en passant par le perfectionnement professionnel ;

Telus Santé - Programme d'aide aux employés (PAE) : est un service confidentiel 24/7. Chaque employé bénéficie d'une banque de six heures de consultation minimum en cas de situation difficile. De plus, des services de psychoéducation et de consultation en lien avec votre carrière, vos finances et juridique peuvent s'ajouter- aux six heures.

Les veilleurs cliquez [ici](#) : c'est un programme d'entraide pour tous les employés. Les veilleurs sont les yeux et les oreilles de la bienveillance sur le lieu de travail. Il vise deux grands objectifs : promouvoir les différentes façons de prendre soin de soi et des autres; et de mettre sur pied un réseau visant le renforcement du soutien psychosocial pour le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest. Tous les détails de ce programme se trouvent sur la page Les Veilleurs de l'intranet.

Gym Tonic cliquez [ici](#) : c'est un centre de conditionnement physique entièrement équipé et dédié aux employés et aussi aux non-employés comme les stagiaires. Il est situé à l'Hôpital Anna-Laberge, ouvert 24/7 et moyennant un faible coût.

Active ton mieux-être - Offre en kinésiologie : ce sont des rencontres individuelles ou de groupe offertes gratuitement, pour assurer une meilleure qualité de vie au travail.

Tarif réduit dans nos cafétérias : sur présentation de votre carte étudiant (veuillez préciser votre milieu de stage), vous profiterez du tarif employé.

7.2.2. Reconnaissance

Peu importe où l'on se situe dans l'organisation, la reconnaissance fait partie intégrante de notre approche et de nos façons de faire, tant envers la clientèle qu'entre pairs. Tous les détails se retrouvent sur la page intranet : [La marque employeur](#).

Le concours Prix Inspiration vise à mettre en lumière les talents de notre CISSS, les individus et les équipes qui contribuent au succès et au rayonnement de notre organisation. Le concours se conclut par le rendez-vous des Prix Inspiration, un événement festif où les lauréats pour chacune des catégories sont dévoilés.

Les marques de reconnaissances se traduisent aussi par des **rabais corporatifs**, des **conférences** ; des **pauses animées** et par la **reconnaissance des années de service**.

7.2.3. Plus encore...

D'autres initiatives sont proposées aux employés afin de favoriser leur bien-être au travail : le télétravail, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées, les stages, le programme d'échange linguistique et bien plus.

8. Travailler au futur hôpital de Vaudreuil-Soulanges, c'est...

Œuvrer dans le deuxième centre hospitalier en importance en Montérégie et l'un des plus avancés sur le plan technologique.

Faire partie d'une équipe qui offrira des soins de santé centrés sur le bien-être des personnes et ancrés dans sa communauté.

Bien que le recrutement du personnel pour l'hôpital ne soit pas commencé, vous pouvez joindre le CISSSMO dès maintenant! Un emploi au sein de notre organisation vous offre la possibilité d'obtenir un poste dans le nouvel hôpital au moment des affichages internes. Parallèlement, dès l'été 2023, de nouvelles ressources seront requises pour soutenir l'arrivée prochaine de l'hôpital.

Cliquez sur l'image pour accéder au site Internet du projet de l'hôpital de Vaudreuil-Soulanges



Au nom de la Direction des ressources humaines, du développement organisationnel et de l'apprentissage, ainsi qu'aux noms de tous les gestionnaires et des membres du comité de coordination des stages, nous vous souhaitons la bienvenue au CISSSMO.



SUCCÈS ET LONGUE VIE À VOTRE PARCOURS AVEC NOUS.
